



# LA NATION ARMÉE POUR LA DÉFENSE DU TERRITOIRE

Le 3 août 1914, c'est la guerre... Des avions allemands ont franchi la frontière et jeté des bombes sur Lunéville. L'Allemagne vient de déclarer la guerre à la France.

817 000 hommes vont partir... Militaires de carrière et appelés du service armé, qui vient d'être porté à trois ans, sont les premiers mobilisés. Ils se trouvent dans les casernes, déjà armés et préparés, prêts à rejoindre les zones de combats.

Mais avec la mobilisation décrétée le 1<sup>er</sup> août 1914, ce sont 3 500 000 hommes qui sont pris en charge, plus ou moins bien équipés, et lancés sur les routes pour rejoindre le front. L'organisation militaire est fondée sur une armée de masse au détriment d'une armée « technique » :

- l'armée active (classes 1911 à 1913) qui comprend le service armé et le service auxiliaire (qui joue un rôle important plutôt administratif dans les dépôts, les casernes à l'arrière pour les soldats blessés, invalides, inaptes au service armé)
- l'armée de réserve (les hommes âgés de 24 à 33 ans, les classes 1901 à 1910, qui ont effectué leur service militaire),
- l'armée territoriale (les hommes de 34 à 39 ans, les classes 1895 à 1900)
- la réserve de la territoriale (les hommes de 40 à 45 ans, les classes 1889 à 1894, auxquelles vont se rajouter entre mars et août 1916 les classes 1885 à 1888, des hommes âgés de 46 à 49 ans !) dont les missions ne sont pas le combat direct avec l'ennemi mais la défense des villes, l'occupation des forteresses, la surveillance des gares, des axes de communication ou des frontières. Ils sont également chargés du ravitaillement, des saisies de bétail et du nettoyage des champs de bataille... Mais ils vont devoir compenser les pertes et être basculés dans l'armée active et l'armée de réserve, particulièrement en août 1918.

RÉCRUTEMENT de *Toulon*  
 CLASSE *1892*  
 N° AU CONTRÔLE SPÉCIAL : *80*  
 N° AU REGISTRE MATRICULÉ *1460*  
 N° AU RÉPERTOIRE : *104*

**ORDRE D'APPEL SOUS LES DRAPEAUX**  
 à conserver par le destinataire et à présenter à l'arrivée au corps.

A M *Honoyat, Marius Gabriel*  
*Aubagne*  
*(Employé au Comptoir national d'Escompte)*  
*(B. D. R.)*

**Doit voyager gratuitement**

Le *Vingt Neuf* Juin 1916.  
 Le Commandant de recrutement,  
*Emmy*

N° 1035 de la Nomencl. génér. Mod. n° 72. — Art. 215 de l'inst. minist. du 20 juin 1910

Imp. de la République, Paris

Adresse successive :

Arrivée par le 20 Juin 1916, sur les publications par la France 1916

Un soldat de la classe 1892 appelé à défendre la nation en 1916 à l'âge de 44 ans © coll. Barthélémy



Baptistin Marius Barru, 1<sup>er</sup> Aubagnais tombé au front le 7 août 1914 à 24 ans.  
© DR



Eugène Olivier Betier, décédé le 4 mai 1917 dans la Marne. Il avait 49 ans.  
© DR

Son arme maîtresse est l'Infanterie (65,3 % des jeunes de la classe 1914, 91 % pour la classe 1915), une proportion qui tend à diminuer les années suivantes au profit de l'artillerie. Un conscrit sur cinq est affecté à l'artillerie à la fin de la guerre. Comptent aussi le génie et l'aéronautique (1,8 % pour la classe 1915 et 7,1 % pour la classe 1917), l'administration et les infirmiers (2 % pour la classe 1914 et 9,4 % pour la classe 1915), la cavalerie (8 % pour la classe 1914, 4 % pour la classe 1916, 1 % pour la classe 1918) une baisse justifiée par l'emploi inadapté des chevaux dans une guerre de tranchées.

Dès l'hiver 1914-1915, les plus jeunes classes sont appelées par anticipation, avec des temps d'instruction accélérés (3 à 7 mois). Près de 92 % de la classe 1914 est incorporée, apte au service militaire. La classe 1919 (des jeunes d'à peine 19 ans) est appelée en avril 1918.

Alors que le nombre de conscrits inscrits diminue, le nombre d'incorporés augmente car les pertes massives accumulées lors des offensives entraînent la modification des critères d'exemption. 60 % des hommes reconnus inaptes dans les précédents conseils de révision seront récupérés, de même 48 % des réformés, ajournés, exemptés des classes 1915 à 1919.

Des millions de mobilisés venant de toutes les régions et des colonies, aux dialectes patois vont apprendre à se comprendre et vivre ensemble, le français acquis à l'école va aider à la réussite de ce brassage de population. Un autre élément concourt à l'unisson : l'uniforme. D'abord le pantalon rouge garance (introduit en 1867) et un képi puis à partir de 1915, l'uniforme bleu horizon et le casque Adrian en métal.